

J&M CONSEIL ET FORMATION

Adresse : 16 RUE CUVIER, 69006 LYON
Siren : 910 621 226 / **Siret** : 910 621 226 00034
Téléphone : 0623742697
Mail : secretariat.cfajm@gmail.com

Référent pédagogique : Jablonski Marine
Référent administratif, financier : Jablonski Marine
Référent handicap, Service médiation, réclamation: Jablonski Marine



Règlement intérieur du CFA JM Conseil et Formation

Adopté le

Le présent règlement intérieur s'applique à l'ensemble des apprenants inscrits au Centre de Formation d'Apprenants (CFA) **JM Conseil et Formation**, ainsi qu'aux formateurs, au personnel administratif et à toute personne intervenant dans les locaux ou dans le cadre des activités pédagogiques du CFA. Il a pour objet de définir les règles de fonctionnement, de discipline, d'hygiène et de sécurité, conformément aux dispositions des articles L.6352-3 à L.6352-5 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail.

Article 1 – Objet et champ d'application

Le présent règlement intérieur fixe les règles applicables en matière :

- D'hygiène et de sécurité ;
- De discipline générale, incluant les sanctions et la procédure disciplinaire ;
- Des droits et obligations des apprenants ;
- De l'organisation des formations dispensées par le CFA **JM Conseil et Formation**.

Il s'applique à tous les apprenants inscrits dans une formation par apprentissage dispensée par le CFA, pour toute la durée de leur formation, ainsi qu'aux formateurs et au personnel du CFA.

J&M CONSEIL ET FORMATION

Adresse : 16 RUE CUVIER, 69006 LYON
Siren : 910621226 / **Siret** : 91062122600034
Téléphone : 0623742697
Mail : Secretariat.cfajm@gmail.com
Numéro de déclaration d'activité : 11911005891
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état
Document mis à jour : le 02/01/2024

J&M CONSEIL ET FORMATION

Adresse : 16 RUE CUVIER, 69006 LYON

Siren : 910 621 226 / **Siret** : 910 621 226 00034

Téléphone : 0623742697

Mail : secretariat.cfajm@gmail.com

Référent pédagogique : Jablonski Marine

Référent administratif, financier : Jablonski Marine

Référent handicap, Service médiation, réclamation: Jablonski Marine



Article 2 – Informations générales

Dénomination : JM Conseil et Formation

Adresse : 16 Rue Cuvier, 69006 Lyon

Téléphone : 0623742697

Email : Secretariat.cfajm@gmail.com

Site internet : <https://www.jm-conseil-et-formation.fr/>

Le CFA est un organisme de formation certifié Qualiopi pour les actions de formation par apprentissage, enregistré sous le numéro [insérer numéro NDA si disponible]. Il dispense des formations en alternance conformément aux articles L.6211-1 et suivants du Code du travail.

Article 3 – Hygiène et sécurité

3.1. Règles générales

Chaque personne présente dans les locaux du CFA doit respecter les consignes d'hygiène et de sécurité, notamment :

- Maintenir la propreté des espaces communs (salles de formation, espaces de pause, sanitaires) ;
- Respecter les consignes de tri des déchets

J&M CONSEIL ET FORMATION

Adresse : 16 RUE CUVIER, 69006 LYON

Siren : 910621226 / **Siret** : 91062122600034

Téléphone : 0623742697

Mail : Secretariat.cfajm@gmail.com

Numéro de déclaration d'activité : 11911005891

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Document mis à jour : le 02/01/2024

J&M CONSEIL ET FORMATION

Adresse : 16 RUE CUVIER, 69006 LYON
Siren : 910 621 226 / **Siret** : 910 621 226 00034
Téléphone : 0623742697
Mail : secretariat.cfajm@gmail.com



Référent pédagogique : Jablonski Marine
Référent administratif, financier : Jablonski Marine
Référent handicap, Service médiation, réclamation: Jablonski Marine

- Ne pas fumer dans les locaux, conformément à la réglementation (décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006) ;
- Ne pas consommer d'alcool ou de substances illicites dans les locaux ou pendant les activités pédagogiques ;
- Signaler tout incident ou situation dangereuse à la direction du CFA immédiatement.

3.2. Sécurité incendie

Les apprenants et le personnel doivent :

- Se familiariser avec les issues de secours et les plans d'évacuation affichés ;
- Participer aux exercices d'évacuation organisés par le CFA ;
- Ne pas obstruer les accès aux extincteurs et aux sorties de secours ;
- Suivre les consignes en cas d'alerte incendie.

3.3. Utilisation des équipements

L'utilisation des équipements pédagogiques (ordinateurs, projecteurs, outils professionnels, etc.) est réservée aux activités encadrées par les formateurs. Tout usage inapproprié ou détérioration volontaire sera sanctionné.

3.4. Santé et premiers secours

En cas de malaise ou d'accident, les apprenants doivent avertir immédiatement un formateur ou un membre du personnel. Une trousse de premiers secours est disponible à l'accueil. Les numéros d'urgence (15, 18, 112) sont affichés dans les locaux.

J&M CONSEIL ET FORMATION

Adresse : 16 RUE CUVIER, 69006 LYON
Siren : 910621226 / **Siret** : 91062122600034
Téléphone : 0623742697
Mail : Secretariat.cfajm@gmail.com
Numéro de déclaration d'activité : 11911005891
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état
Document mis à jour : le 02/01/2024

J&M CONSEIL ET FORMATION

Adresse : 16 RUE CUVIER, 69006 LYON

Siren : 910 621 226 / **Siret** : 910 621 226 00034

Téléphone : 0623742697

Mail : secretariat.cfajm@gmail.com

Référent pédagogique : Jablonski Marine

Référent administratif, financier : Jablonski Marine

Référent handicap, Service médiation, réclamation: Jablonski Marine



Article 4 – Discipline générale

4.1. Comportement

Les apprenants doivent adopter un comportement respectueux envers les autres apprenants, les formateurs, le personnel et les intervenants extérieurs. Sont interdits :

- Les comportements discriminatoires, insultants, violents ou menaçants ;
- Le harcèlement sous toutes ses formes ;
- Les perturbations répétées des cours ou des activités pédagogiques.

4.2. Assiduité et ponctualité

Les apprenants doivent :

- Respecter les horaires des formations tels que définis dans le planning communiqué ;
- Informer le CFA en cas d'absence ou de retard, par email (Secretariat.cfajm@gmail.com) ou téléphone (0623742697), dans les plus brefs délais ;
- Justifier toute absence par un certificat médical ou un document officiel dans un délai de 48 heures.

Les absences non justifiées ou répétées peuvent entraîner des sanctions, conformément à l'article 7, et être signalées à l'employeur.

J&M CONSEIL ET FORMATION

Adresse : 16 RUE CUVIER, 69006 LYON

Siren : 910621226 / **Siret** : 91062122600034

Téléphone : 0623742697

Mail : Secretariat.cfajm@gmail.com

Numéro de déclaration d'activité : 11911005891

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Document mis à jour : le 02/01/2024

J&M CONSEIL ET FORMATION

Adresse : 16 RUE CUVIER, 69006 LYON
Siren : 910 621 226 / **Siret** : 910 621 226 00034
Téléphone : 0623742697
Mail : secretariat.cfajm@gmail.com



Référent pédagogique : Jablonski Marine
Référent administratif, financier : Jablonski Marine
Référent handicap, Service médiation, réclamation: Jablonski Marine

4.3. Utilisation des locaux et du matériel

Les apprenants doivent :

- Utiliser les locaux et le matériel mis à disposition avec soin ;
- Ne pas introduire d'objets dangereux ou illicites dans les locaux ;
- Respecter les consignes spécifiques des salles (ex. : salles informatiques, ateliers).

Toute dégradation volontaire entraînera une prise en charge des frais de réparation par l'apprenant ou son responsable légal.

4.4. Utilisation des outils numériques

L'accès aux outils numériques (ordinateurs, plateformes pédagogiques en ligne) est réservé à des fins pédagogiques. Sont interdits :

- Le téléchargement de contenus illégaux ;
- L'accès à des sites inappropriés ;
- Toute tentative de piratage ou d'accès non autorisé aux systèmes du CFA.

Article 5 – Organisation des formations

5.1. Modalités pédagogiques

Les formations sont dispensées en alternance, combinant des périodes en entreprise et en centre de formation, conformément au contrat d'apprentissage. Elles peuvent se dérouler en présentiel dans les locaux du CFA (16 Rue Cuvier, 69006 Lyon) ou à distance via des plateformes numériques, selon le calendrier et les modalités définis dans la convention de formation.

J&M CONSEIL ET FORMATION

Adresse : 16 RUE CUVIER, 69006 LYON
Siren : 910621226 / **Siret** : 91062122600034
Téléphone : 0623742697
Mail : Secretariat.cfajm@gmail.com
Numéro de déclaration d'activité : 11911005891
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état
Document mis à jour : le 02/01/2024

J&M CONSEIL ET FORMATION

Adresse : 16 RUE CUVIER, 69006 LYON
Siren : 910 621 226 / **Siret** : 910 621 226 00034
Téléphone : 0623742697
Mail : secretariat.cfajm@gmail.com



Référent pédagogique : Jablonski Marine
Référent administratif, financier : Jablonski Marine
Référent handicap, Service médiation, réclamation: Jablonski Marine

5.2. Évaluation

Les apprenants sont évalués régulièrement selon les référentiels des diplômes ou certifications visés. Les modalités d'évaluation (contrôles continus, examens, travaux pratiques) sont communiquées en début de formation.

5.3. Suivi pédagogique

Chaque apprenant bénéficie d'un suivi individualisé assuré par un formateur référent. Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre la progression en entreprise et au CFA.

Article 6 – Droits et obligations des apprenants

6.1. Droits

Les apprenants ont droit à :

- Une formation de qualité conforme aux référentiels ;
- Un environnement de travail sûr et respectueux ;
- L'accès aux ressources pédagogiques nécessaires ;
- Une écoute en cas de difficultés personnelles ou professionnelles, via un entretien avec un formateur ou la direction ;
- La possibilité de participer à la vie du CFA (ex. : conseil de perfectionnement).

6.2. Obligations

Les apprenants s'engagent à :

- Respecter le présent règlement intérieur ;
- Suivre assidûment la formation, en CFA comme en entreprise ;
- Informer le CFA de tout changement de situation (ex. : rupture de contrat d'apprentissage) ;
- Participer activement aux évaluations et aux activités pédagogiques.

J&M CONSEIL ET FORMATION

Adresse : 16 RUE CUVIER, 69006 LYON
Siren : 910621226 / **Siret** : 91062122600034
Téléphone : 0623742697
Mail : Secretariat.cfajm@gmail.com
Numéro de déclaration d'activité : 11911005891
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état
Document mis à jour : le 02/01/2024

J&M CONSEIL ET FORMATION

Adresse : 16 RUE CUVIER, 69006 LYON

Siren : 910 621 226 / **Siret** : 910 621 226 00034

Téléphone : 0623742697

Mail : secretariat.cfajm@gmail.com

Référent pédagogique : Jablonski Marine

Référent administratif, financier : Jablonski Marine

Référent handicap, Service médiation, réclamation: Jablonski Marine



Article 7 – Sanctions disciplinaires

7.1. Nature des sanctions

Tout manquement au présent règlement peut entraîner une sanction, proportionnelle à la gravité des faits, parmi :

- Un avertissement oral ;
- Un avertissement écrit ;
- Une mise à pied temporaire (maximum 15 jours) ;
- Une exclusion temporaire ou définitive de la formation, avec information de l'employeur et de l'OPCO.

7.2. Fautes graves

Constituent notamment des fautes graves :

- La violence physique ou verbale ;
- Le vol ou la dégradation volontaire de matériel ;
- La fraude lors des évaluations ;
- La consommation ou la détention de substances illicites dans les locaux.

7.3. Procédure disciplinaire

Avant toute sanction, sauf avertissement oral :

- L'apprenant est convoqué à un entretien préalable par email ou courrier, avec un délai minimum de 5 jours ouvrables ;
- Il peut se faire assister par une personne de son choix (ex. : représentant des apprenants, collègue) ;
- La décision est notifiée par écrit, avec les motifs, dans un délai de 15 jours après l'entretien.

J&M CONSEIL ET FORMATION

Adresse : 16 RUE CUVIER, 69006 LYON

Siren : 910621226 / **Siret** : 91062122600034

Téléphone : 0623742697

Mail : Secretariat.cfajm@gmail.com

Numéro de déclaration d'activité : 11911005891

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Document mis à jour : le 02/01/2024

J&M CONSEIL ET FORMATION

Adresse : 16 RUE CUVIER, 69006 LYON
Siren : 910 621 226 / **Siret** : 910 621 226 00034
Téléphone : 0623742697
Mail : secretariat.cfajm@gmail.com

Référent pédagogique : Jablonski Marine
Référent administratif, financier : Jablonski Marine
Référent handicap, Service médiation, réclamation: Jablonski Marine



Conformément à l'article R.6352-8 du Code du travail, aucune sanction ne peut être prononcée sans que l'apprenant ait été entendu.

Article 8 – Représentation des apprenants

Le CFA organise l'élection de délégués des apprenants dans les conditions prévues par les articles R.6233-27 et suivants du Code du travail. Les délégués représentent les apprenants auprès de la direction et participent aux instances comme le conseil de perfectionnement.

Article 9 – Protection des données personnelles

Les données personnelles des apprenants (nom, coordonnées, situation professionnelle, etc.) sont collectées et traitées dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Elles sont utilisées uniquement pour la gestion des formations et le suivi pédagogique. Pour plus d'informations, consultez la **Politique de confidentialité** sur <https://www.jm-conseil-et-formation.fr/>.

Article 10 – Modification et diffusion du règlement

Le présent règlement peut être modifié après consultation du conseil de perfectionnement. Toute modification est portée à la connaissance des apprenants par affichage dans les locaux et publication sur le site internet du CFA.

Une copie du règlement est remise à chaque apprenant au début de sa formation et est disponible à l'accueil du CFA ou sur demande à Secretariat.cfajm@gmail.com.

J&M CONSEIL ET FORMATION

Adresse : 16 RUE CUVIER, 69006 LYON
Siren : 910621226 / **Siret** : 91062122600034
Téléphone : 0623742697
Mail : Secretariat.cfajm@gmail.com
Numéro de déclaration d'activité : 11911005891
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état
Document mis à jour : le 02/01/2024

J&M CONSEIL ET FORMATION

Adresse : 16 RUE CUVIER, 69006 LYON

Siren : 910 621 226 / **Siret** : 910 621 226 00034

Téléphone : 0623742697

Mail : secretariat.cfajm@gmail.com

Référent pédagogique : Jablonski Marine

Référent administratif, financier : Jablonski Marine

Référent handicap, Service médiation, réclamation: Jablonski Marine



Article 11 – Droit applicable et litiges

Le présent règlement est soumis au droit français. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée. À défaut, le tribunal compétent sera celui de Lyon.

Article 12 – Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur à compter du [insérer date]. Il est applicable à tous les apprenants inscrits au CFA **JM Conseil et Formation** et reste en vigueur jusqu'à sa modification ou remplacement.

Pour toute question :

JM Conseil et Formation

16 Rue Cuvier, 69006 Lyon

Site web : www.jm-conseil-et-formation.fr

Téléphone : 0623742697

Email : Secretariat.cfajm@gmail.com

J&M CONSEIL ET FORMATION

Adresse : 16 RUE CUVIER, 69006 LYON

Siren : 910621226 / **Siret** : 91062122600034

Téléphone : 0623742697

Mail : Secretariat.cfajm@gmail.com

Numéro de déclaration d'activité : 11911005891

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Document mis à jour : le 02/01/2024